

**vitris**

Portavant 80 automatic

# Manuel (FR)



Gebr. Willach GmbH  
Stein 2  
53809 Ruppichteroth  
Allemagne

**Table des matières**

<b>1</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Consignes de sécurité</b> .....	<b>3</b>
2.1	Utilisation conforme à la destination .....	3
2.2	Réglementation applicable .....	3
2.3	Risques résiduels .....	4
2.4	Analyse de la sécurité par l'installateur .....	5
2.5	Limitation de responsabilité/exclusion pour les USA et le Canada .....	5
2.6	Consignes de sécurité générales .....	6
	Consignes de sécurité générales relatives aux travaux de montage, d'entretien ou de nettoyage .....	6
<b>3</b>	<b>Description du fonctionnement</b> .....	<b>8</b>
3.1	Généralités .....	8
3.2	Mode d'apprentissage/panne de courant .....	8
3.3	Modes de fonctionnement et niveaux de sécurité .....	8
3.4	Contact avec des obstacles .....	9
<b>4</b>	<b>Caractéristiques techniques</b> .....	<b>10</b>
<b>5</b>	<b>Vue d'ensemble du système</b> .....	<b>11</b>
<b>6</b>	<b>Montage et mise en service par l'installateur</b> .....	<b>12</b>
<b>7</b>	<b>Analyse de la sécurité par l'installateur selon DIN 18650/EN 16005</b> .....	<b>13</b>
7.1	Exécution de l'analyse de la sécurité .....	13
7.2	Déclaration de conformité par l'installateur .....	19
<b>8</b>	<b>Instructions d'utilisation</b> .....	<b>21</b>
8.1	Réglages via le menu de commande .....	21
8.2	Utilisation de la porte .....	22
<b>9</b>	<b>Réception, vérification et entretien conformément à DIN 18650/EN 16005</b> .....	<b>25</b>
<b>10</b>	<b>Dépannage</b> .....	<b>28</b>
<b>11</b>	<b>Contact avec le fabricant</b> .....	<b>31</b>
<b>12</b>	<b>Déclaration d'incorporation, déclaration de conformité et examen de type par le TÜV</b> .....	<b>32</b>
12.1	Déclaration CE d'incorporation .....	32
12.2	Déclaration CE de conformité .....	33
12.3	Examen de type par le TÜV .....	34
<b>13</b>	<b>Annexes</b> .....	<b>36</b>
13.1	Vue d'ensemble et désignation des pièces .....	36

## **1 Introduction**

Veillez lire le manuel d'installation séparé pour installer et mettre en service en toute sécurité le système d'entraînement automatique Portavant 80 automatic. Suivez toutes les étapes de l'installation et de la mise en service et observez toutes les remarques et instructions avant d'utiliser le système. Pour votre sécurité, suivez toutes les instructions d'utilisation et consignes de sécurité contenues dans ce document. Veillez conserver ce manuel en vue d'une utilisation ultérieure et le mettre à la disposition de tous les autres utilisateurs.

## 2 Consignes de sécurité

Ce manuel contient des consignes de sécurité concernant les quelques risques inévitables inhérents à l'utilisation du système Portavant 80 automatic. Les avertissements suivants sont utilisés :



**Danger !**  
(type et origine du danger)

Le non-respect d'une consigne précédée de la mention « Danger » peut entraîner des blessures graves voire mortelles.



**Attention !**  
(type et origine du risque)

L'avertissement « Attention » signale un risque de dommages matériels. En cas de non-respect d'une consigne précédée de la mention « Attention », le produit, un autre objet situé à proximité ou l'environnement est susceptible de subir des dommages.

### 2.1 Utilisation conforme à la destination

Le système Portavant 80 automatic doit exclusivement servir à l'ouverture et à la fermeture motorisée ou manuelle de portes coulissantes à l'intérieur protégé d'un bâtiment, dans des conditions ambiantes normales (voir aussi chapitre 4 « Caractéristiques techniques »). Il ne doit notamment pas être exposé aux effets spécifiques de projections directes d'eau, d'une atmosphère contenant du chlore ou d'une température élevée. Il ne peut donc pas être utilisé sur des portes de cabine de douche, de sauna, de hammam ou de piscine.

Le système ne doit être utilisé qu'avec des portes à un vantail d'un poids compris entre 20 et 80 kg max. (poignée et autres accessoires inclus) ou des portes à deux vantaux d'un poids compris entre 20 et 60 kg max. (poignée et autres accessoires inclus) chacun. La porte doit utiliser un verre de sécurité (verre trempé ou verre de sécurité feuilleté à base de verre trempé). La notice de montage contient des instructions supplémentaires à observer.



**Danger !**

Le système Portavant 80 automatic ne doit pas être installé dans des voies et sorties de secours. Son utilisation sur les portes coupe-feu (portes de protection contre la fumée et le feu) est également interdite.



**Attention !**

Ce système ne doit pas être utilisé à l'extérieur ni à l'intérieur sur des portes de cabine de douche, de sauna, de hammam ou de piscine.

### 2.2 Réglementation applicable

La zone de mouvement d'une porte automatique doit être en principe protégée par des capteurs de sécurité (conformément à la norme DIN 18650/EN 16005 entre autres).

Dans le cas des portes automatiques à mode d'énergie cinétique réduite, les capteurs de sécurité peuvent être dans de nombreux cas omis car le poids et la vitesse des portes sont suffisamment réduits pour considérer que le contact d'un utilisateur avec l'arête de la porte

et l'inversion du sens de marche consécutive de la porte ne présentent pas de risque (cf. DIN 18650/EN 16005). Cette évaluation du risque doit être vérifiée au cas par cas par l'installateur en fonction des caractéristiques du bâtiment et lorsque les utilisateurs comptent des personnes particulièrement vulnérables (des jeunes enfants ou des personnes présentant un handicap physique par ex.) (voir chapitre 2.4 « Analyse de la sécurité par l'installateur » et chapitre 7 « Analyse de la sécurité par l'installateur selon DIN 18650/EN 16005 »).

Le mode d'énergie cinétique réduite correspond selon EN 16005 à une énergie cinétique du vantail inférieure à 1,69 joule.

Calcul :

$E = m \cdot v^2 / 2$  (E = énergie [J]; m = poids du vantail [kg]; v = vitesse du vantail [m/s])



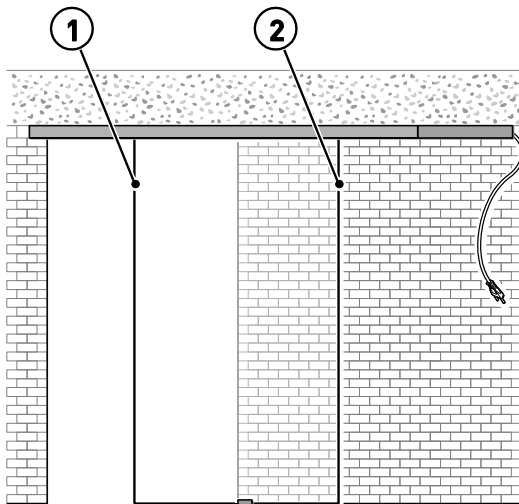
**Danger !**

**(par écrasement/cisaillement/choc)**

Afin d'éviter les risques potentiels, l'installateur doit procéder à une analyse de la sécurité selon DIN 18650/EN 16005 (voir chapitre 7).

### 2.3 Risques résiduels

Les portes automatiques peuvent poser des risques d'écrasement, de cisaillement, de choc et d'entraînement des doigts au niveau des arêtes de fermeture (principales et secondaires).



- (1) Arête de fermeture principale  
(2) Arête de fermeture secondaire

403.EV175.1212

Selon les caractéristiques du bâtiment et les variantes de montage (types de montage), quelques risques résiduels peuvent persister.



**Danger !**

**(par écrasement/cisaillement/choc)**

- Ne vous précipitez jamais à travers une porte en cours de fermeture : déclenchez le mouvement d'ouverture et attendez que la porte soit suffisamment ouverte.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec le système Portavant 80 automatic et conservez toujours les télécommandes hors de portée des enfants.

Afin d'assurer la sécurité de personnes particulièrement vulnérables, le système Portavant 80 automatic peut être utilisé, à titre provisoire ou durable, sous forme de porte coulissante manuelle (voir chapitre 8 « Instructions d'utilisation »). Les instructions d'utilisation expliquent aussi que les risques résiduels peuvent être réduits par l'utilisation du mode semi-automatique et/ou une diminution de la vitesse de mouvement (et plus particulièrement de la vitesse de fermeture) de la porte. Voir aussi chapitre 3.3 « Modes de fonctionnement et niveaux de sécurité ».

**Le système Portavant 80 automatic présente globalement un très haut niveau de sécurité.**

#### 2.4 Analyse de la sécurité par l'installateur

Avant d'installer le système Portavant 80 automatic, l'installateur a l'obligation de soumettre le système de porte complet à une analyse de la sécurité tenant compte des conditions spatiales locales et des groupes d'utilisateurs prévus. Lorsque l'on considère qu'il existe un risque inacceptable pour des personnes particulièrement vulnérables, il est possible de modifier le mode de fonctionnement et de le définir pour que les utilisateurs ne puissent pas facilement changer ce mode (par ex. semi-automatique ou manuel). Voir chapitre 7 « Analyse de la sécurité par l'installateur selon DIN 18650/EN 16005 ».



#### **Danger ! (par écrasement/cisaillement/choc)**

- Afin d'éviter les risques potentiels, l'installateur doit procéder à une analyse de la sécurité selon DIN 18650/EN 16005 (voir chapitre 7).
- Le système Portavant 80 automatic ne peut pas être équipé en option de capteurs de sécurité. Lorsque l'analyse de la sécurité conclut à la nécessité d'utiliser des capteurs de sécurité, le système Portavant 80 automatic ne doit pas être installé.

#### 2.5 Limitation de responsabilité/exclusion pour les USA et le Canada

Le système Portavant 80 automatic ne doit être utilisé que conformément à sa destination (voir chapitre 2.1 « Utilisation conforme à la destination »). Les modifications non autorisées du système Portavant 80 automatic dégagent le fabricant de toute responsabilité quant aux dommages qui pourraient en résulter.



**Le système Portavant 80 automatic ne doit pas être utilisé aux États-Unis d'Amérique ou au Canada.**

## 2.6 Consignes de sécurité générales



### Danger !

#### (par choc électrique et par écrasement/cisaillement/choc)

L'utilisation d'éléments de commande, de réglages ou de méthodes non décrites dans la présente documentation peut être à l'origine de chocs électriques, de dangers par tensions/courants électriques et/ou de dangers par opérations mécaniques. **Un choc électrique peut entraîner la mort !** **Pour votre sécurité, il est important de suivre toutes les consignes afférentes. Une installation ou une mise en service incorrecte peut être à l'origine de blessures graves.**

**Le menu principal (menu de l'installateur) accessible sous le cache vissé ne doit être utilisé que par un personnel qualifié formé par le fabricant.**

## Consignes de sécurité générales relatives aux travaux de montage, d'entretien ou de nettoyage



### Danger !

#### (par choc électrique et par écrasement/cisaillement/choc)

- Les opérations de montage, d'entretien ou de nettoyage doivent être uniquement effectuées par un personnel qualifié formé par le fabricant.
- Pendant les opérations de montage, d'entretien ou de nettoyage, l'unité d'entraînement du système Portavant 80 automatic doit être hors tension. Pour ce faire, débranchez la prise secteur ou, dans le cas d'un raccordement fixe, déclenchez le coupe-circuit. Ensuite, après avoir retiré le cache en aluminium, débranchez la prise secteur au niveau du boîtier de l'unité d'entraînement afin d'éviter tout rebranchement accidentel par un tiers (danger de mort par choc électrique).
- Prenez les mesures nécessaires pour interdire l'accès à l'espace de travail à des personnes non autorisées afin de les tenir à l'abri de blessures dues à des chutes d'outils ou de composants.
- Les éléments de fixation tels que vis et chevilles doivent être choisis par l'installateur en fonction du matériau support et de la charge. L'installateur est responsable de la fixation sûre et durable des composants du système Portavant 80 automatic sur la structure du bâtiment.
- N'exposez jamais le système Portavant 80 automatic à l'eau ou à un autre liquide (danger de mort par choc électrique).
- N'introduisez jamais un objet dans les ouvertures du boîtier de l'unité d'entraînement car vous vous exposeriez alors à un risque de choc électrique (danger de mort par choc électrique).
- Seules des personnes qualifiées (électriciens) sont habilitées à ouvrir le boîtier de raccordement secteur (danger de mort par choc électrique).
- Les interventions sur les éléments conducteurs de tension ne doivent être effectuées que par des électriciens (danger de mort par choc électrique).
- Ne posez jamais le câble d'alimentation de telle sorte que quelqu'un puisse buter dessus et l'arracher (danger de mort par choc électrique).
- N'utilisez jamais le système Portavant 80 automatic avec un câble d'alimentation endommagé. Remplacez immédiatement le câble (danger

de mort par choc électrique).

- Saisissez toujours le câble d'alimentation par la fiche, jamais par la gaine, pour le débrancher (danger de mort par choc électrique).
- Ne posez aucun interrupteur, affiche, prise ou équivalent sur les parois dans la zone de mouvement de la porte. Ne placez pas non plus d'objet comme un vase ou un porte-parapluie à cet endroit. Le cas échéant, enlevez les plinthes ou encadrements de porte. Observez les consignes relatives aux distances de sécurité (voir manuel d'installation et chapitre 7 « Analyse de la sécurité par l'installateur selon DIN 18650/EN 16005 »).
- N'obstruez jamais la course de mouvement avec une échelle ou équivalent lorsqu'un mouvement motorisé est susceptible de se produire.
- À l'issue du montage, vérifiez les réglages et le bon fonctionnement du système Portavant 80 automatic.
- L'installation décrite ici constitue un exemple. Les conditions locales ou architecturales, les ressources disponibles ou d'autres facteurs peuvent nécessiter l'utilisation d'une autre méthode.



**Attention !**

Ne jetez pas l'unité d'entraînement et de commande avec les déchets ménagers.

Conçu selon les normes de sécurité les plus récentes :

**Mode d'énergie cinétique réduite selon DIN 18650/EN 16005**

**- Contrôle initial par le TÜV**

**- Marquage CE de l'unité d'entraînement par le fabricant**

**- Justification de la classification selon DIN 18650 par le fabricant**

Le certificat TÜV et la déclaration CE de conformité sont contenus dans le présent manuel (voir chapitre 12 « Déclaration d'incorporation, déclaration de conformité et contrôle initial par le TÜV »).

**Veillez conserver ce manuel.**



### 3 Description du fonctionnement

#### 3.1 Généralités

Le système Portavant 80 automatic est un dispositif électromécanique d'entraînement de porte coulissante pour installations intérieures à vantail unique ou double. Pour une installation de type vantail unique, le poids admissible de la porte, avec ses pièces rapportées (poignées par ex.), doit être compris entre 20 et 80 kg max. Pour une installation de type double vantail, le poids admissible de chaque vantail, avec ses pièces rapportées (poignées par ex.), doit être compris entre 20 et 60 kg max. Le raccordement du vantail est assuré par un chariot.

La vitesse maximale admissible d'ouverture et de fermeture dépend du poids de la porte. Elle est réglée par l'installateur, qui saisit les données de poids dans le panneau de commande, et varie selon que le système est à vantail simple ou double. L'utilisateur a seulement la possibilité de réduire la vitesse effective de mouvement. Les vitesses réglables par l'utilisateur sont toutes conformes au mode d'énergie cinétique réduite selon DIN 18650/EN 16005.

#### 3.2 Mode d'apprentissage/panne de courant

Conformément aux directives du manuel d'installation, l'installateur doit activer le mode d'apprentissage lors de la première mise en service afin de permettre au système d'enregistrer les positions de butée de la porte.

Après toute panne de courant qui s'est produite après la première mise en service, l'utilisateur doit pousser la porte dans le sens de son choix. Il doit préalablement s'assurer que la course de mouvement de la porte est dégagée. Cette action manuelle active le mode d'apprentissage (mouvement lent) qui détecte automatiquement les positions de butée de la porte. Les réglages effectués par le biais du panneau de commande ne sont pas perdus en cas de panne de courant.

#### 3.3 Modes de fonctionnement et niveaux de sécurité

**Manuel :** Utilisation manuelle de la porte. La porte peut être actionnée comme une porte coulissante manuelle. Le moteur d'entraînement est alors neutralisé. Tous les générateurs de signaux (boutons-poussoirs, détecteurs de mouvement, etc.) sont désactivés. L'entraînement par courroie reste en contact avec la porte de sorte que l'utilisateur déplace l'entraînement par courroie lorsqu'il pousse la porte manuellement. L'actionnement manuel de la porte n'a aucun effet néfaste sur l'unité d'entraînement ni le système de commande. Ce mode peut être utilisé pendant de longues périodes. Ce mode est celui qui offre le plus haut niveau de sécurité car l'entraînement motorisé est désactivé.

**Semi-automatique :** Utilisation semi-automatique de la porte. La porte s'ouvre et se ferme automatiquement en réaction à une impulsion de l'utilisateur. Les détecteurs de mouvement connectés sont désactivés. Ainsi, chaque mouvement de la porte nécessite une action volontaire (poussée sur la poignée [Push & Go], appui sur le bouton-poussoir ou la télécommande radio) de la part de l'utilisateur. La porte ne se déplace de manière motorisée que sous l'effet d'une décision consciente de l'utilisateur. L'utilisateur peut ainsi préalablement s'assurer que la course de la porte est dégagée et observer la porte pendant son mouvement.

Ce mode constitue le deuxième plus haut niveau de sécurité car les mouvements de la porte peuvent être déclenchés volontairement et surveillés.

**Automatique :** Mode de fonctionnement automatique de la porte, dans lequel les détecteurs de mouvement installés peuvent être activés ou désactivés par l'utilisateur, pour par ex. interdire temporairement l'accès aux locaux à des animaux. La porte s'ouvre en réponse à un signal (poussée sur la poignée [Push & Go], bouton-poussoir, télécommande radio ou détecteur de mouvement) et se referme après un délai réglable (temps de maintien en position ouverte) sans aucune intervention de l'utilisateur. Ce mode constitue le troisième plus haut niveau de sécurité car les mouvements de la porte sont déclenchés par des détecteurs de mouvement ou une temporisation, sans décision consciente de l'utilisateur.

**Tous les modes de fonctionnement motorisés sont conformes à la définition de l'énergie cinétique réduite donnée par la norme DIN 18650/EN 16005.**



**Danger !**

**(par écrasement/cisaillement/choc)**

**L'utilisation de détecteurs de mouvement radio**, qui pourraient être théoriquement connectés par le biais du radiorécepteur (prévu pour le bouton-poussoir radio et la télécommande), **est interdite**. L'utilisation de détecteurs de mouvement radio a été délibérément exclue par le fabricant afin de ne pas détériorer le concept de sécurité décrit précédemment. Toutes les mentions faites dans ce document du terme « détecteur de mouvement » font référence au raccordement câblé d'un ou plusieurs détecteurs de mouvement au moyen des bornes prévues à cet effet sur l'unité d'entraînement.

### 3.4 Contact avec des obstacles

Lorsque la porte rencontre un obstacle dans sa course, elle s'arrête immédiatement et retourne vers la position de butée opposée. Selon le mode de fonctionnement, elle y reste jusqu'à ce qu'une nouvelle impulsion soit reçue, ou repart à l'expiration du temps de maintien en position ouverte. Si la porte rencontre un obstacle au même endroit lors de la course suivante, le système la désactive (à la position de butée le cas échéant). Elle ne peut être réactivée que par une poussée manuelle. La désactivation évite que la porte ne revienne constamment buter sur le même obstacle.

Si, après contact avec un obstacle et retour de la porte à la position de butée opposée, un deuxième obstacle est rencontré dans cette course de retour, le système arrête la porte et la désactive immédiatement sur place.

Pendant tout mouvement de la porte, le mode d'énergie cinétique réduite maintient les forces statiques maximales à un niveau inférieur à 67 N.

## 4 Caractéristiques techniques

### Raccordement secteur

Tension d'alimentation :	100-240 V CA ; 50 – 60 Hz
Stabilité de l'alimentation électrique :	+/- 10 %
Protection par fusible du site :	16 A
Type de câble :	2 x 0,75 mm <sup>2</sup> minimum, classe de protection 2

### Puissance absorbée sans consommateurs externes

En mode veille :	1 W max.
En mode de mouvement :	60 W max.

### Conditions ambiantes

Température ambiante admissible :	0 – 40 °C
Humidité relative de l'air admissible :	< 70 %

Utilisation uniquement à l'intérieur et au sec. Pas de projection d'eau. Classe de protection IP 20.

### Dimensions admissibles de la porte

Poids de la porte de type vantail unique :	20 à 80 kg (200 – 800 N)
Poids de la porte de type double vantail :	20 à 60 kg (200 – 600 N) par vantail

**Attention** : Tenez compte du poids des pièces rapportées (poignées par ex.) dans le calcul du poids de la porte.

Rapport hauteur/largeur maximal :	2,5 : 1
-----------------------------------	---------

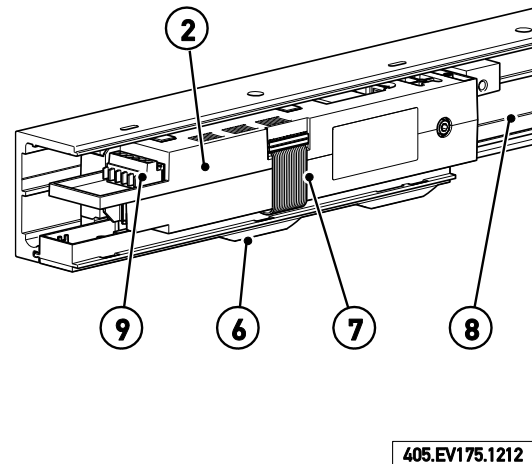
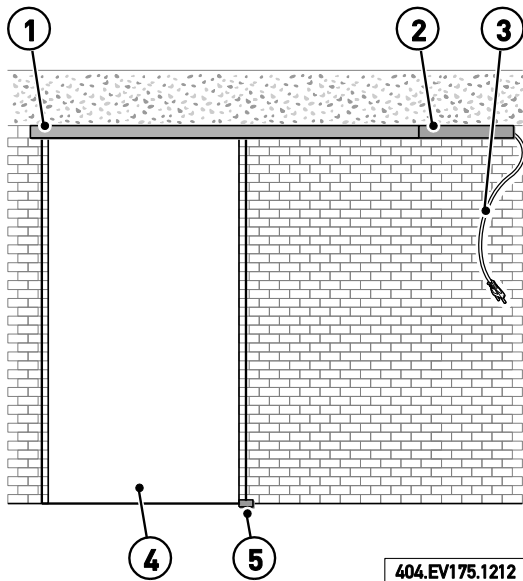
### Fréquentation prévue

Nombre moyen de cycles de mouvement par jour :	env. 150-200 (base de prévision sur plusieurs années d'utilisation)
Nombre max. de cycles de mouvement par heure :	env. 200 (augmenter le temps de maintien en position ouverte le cas échéant)

### Bruit de fonctionnement

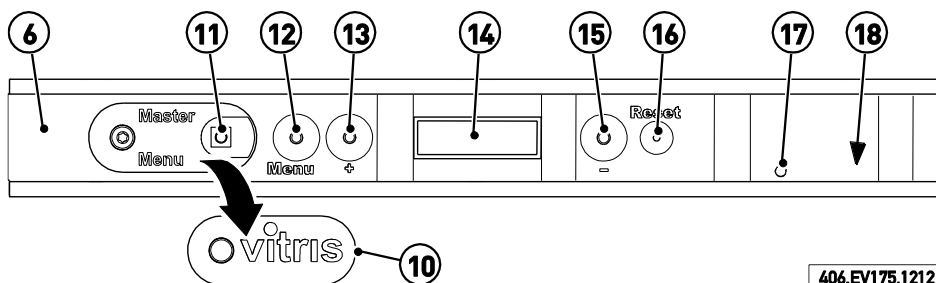
Bruit de fonctionnement de l'entraînement : 55 dB (A) max.  
(Rechercher et éliminer si possible les éventuelles résonances avec le matériau du bâtiment)

## 5 Vue d'ensemble du système



- (1) Rail et capot
- (2) Unité d'entraînement et de commande
- (3) Câble d'alimentation
- (4) Vantail
- (5) Guide au sol

- (2) Unité d'entraînement et de commande
- (6) Panneau de commande
- (7) Câble de connexion du panneau de commande
- (8) Courroie d'entraînement
- (9) Bornes pour générateurs de signaux externes



- (6) Panneau de commande
- (10) Cache du bouton Master menu
- (11) Touche Master menu
- (12) Touche Menu (menu utilisateur)
- (13) Touche « + »
- (14) Affichage à deux lignes
- (15) Touche « - »
- (16) Touche Reset
- (17) LED du radiorécepteur (selon l'équipement)
- (18) Emplacement du radiorécepteur en option

## **6 Montage et mise en service par l'installateur**

Aux termes de la norme DIN 18650/EN 16005, l'installation et la mise en service du système Portavant 80 automatic doivent être effectuées par des personnes (installateurs) formés par le fabricant de l'unité d'entraînement.

Le manuel d'installation et de mise en service séparé est fourni dans l'emballage du produit. Le manuel d'installation et de mise en service peut être si nécessaire obtenu auprès du fabricant de l'unité d'entraînement (voir Mentions légales). Indiquez la date de production de l'unité d'entraînement (voir autocollant CE sur l'unité d'entraînement).

L'installateur doit effectuer une analyse de la sécurité avant d'installer le système Portavant 80 automatic, voir chapitre 7.

L'installateur est le fabricant du système de porte complet. Il doit présenter une déclaration de conformité (voir chapitre 7) et apposer le marquage CE sur le système de porte (voir chapitre 8).

Après l'installation, l'installateur doit exécuter la mise en service, y compris le test de fonctionnement, conformément aux directives du manuel d'installation ainsi que la réception conformément aux directives du chapitre 9. La réception doit être documentée dans le dossier d'inspection du chapitre 9.

## 7 Analyse de la sécurité par l'installateur selon DIN 18650/EN 16005

### 7.1 Exécution de l'analyse de la sécurité

L'analyse de la sécurité

- doit prendre en compte les mesures de sécurité nécessaires lors de la phase de planification
- doit être effectuée au plus tard avant la mise en service
- indique comment les éventuels risques présentés par le système de porte, compte tenu de la situation concrète d'installation et du type d'utilisateurs, peuvent être éliminés ou réduits
- signale les éventuels risques résiduels

L'installateur d'un système de porte

- est dans l'obligation d'effectuer une analyse de la sécurité (analyse des dangers/analyse des risques) conformément aux dispositions de la norme DIN 18650/EN 16005 et/ou à la directive européenne Machines 2006/42/CE et de la documenter
- doit établir une déclaration CE de conformité et apposer le marquage CE sur le système de porte

**D'une manière générale, il convient de tout faire pour éviter les points de danger.**

#### Données de la porte :

Bâtiment :

Rue :

CP/ ville :

Emplacement dans le bâtiment, numéro de porte, désignation :

Largeur du vantail :  mm

Hauteur du vantail :  mm

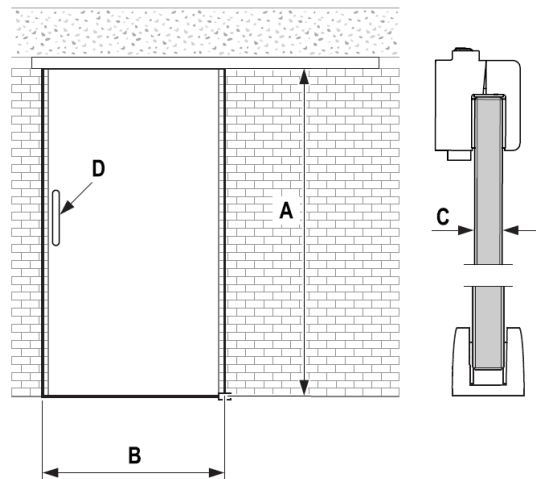
Nombre de vantaux :

Calcul du poids de la porte :

Poids de la porte = hauteur du vantail A [dm] x largeur du vantail B [dm] x épaisseur du verre C [dm] x 2,5 kg/dm<sup>3</sup> + poids des pièces rapportées D [kg]

Arrondissez le résultat au multiple de 5 kg le plus proche et saisissez cette valeur dans le système de commande.

Poids de la porte :  kg

**Auteur de l'analyse de la sécurité :**Nom : Rue : CP/ ville : Date : Signature : **Exploitant du système de porte :**Nom : Rue : CP/ ville : Date : Signature : **Fabricant du système de porte (complet) (entreprise installatrice sous-traitante) :**Nom : Rue : CP/ ville : Date : Signature :



**Danger !**  
(par écrasement/cisaillement/choc)

**Veillez vérifier chacun des points suivants et, en cas de conformité (l'exigence est remplie), cochez entre les parenthèses rectangulaires [ ]. Lorsque les parenthèses sont arrondies ( ), une autre sélection peut être faite. En cas de non-conformité (exigence non remplie), prenez les mesures nécessaires pour assurer cette conformité ou ne mettez pas en service le système Portavant 80 automatic.**

**[ ] Vérification générale de l'environnement**

Les vantaux ne doivent pas donner directement accès à des espaces utilisés pour une autre circulation de passage.

**[ ] Vérification des distances de sécurité**

Les systèmes de porte automatiques doivent être conçus de manière à éviter les risques d'écrasement, cisaillement, choc et happement à l'ouverture et à la fermeture, au moyen par ex. de distances de sécurité ou vantaux de protection (ainsi que par la limitation des forces de porte réalisée par le mode d'énergie cinétique réduite).

Les distances de sécurité suffisantes pour éviter un écrasement sont principalement :

- pour les doigts ou mains  $\geq 25$  mm
- pour la tête  $\geq 200$  mm
- pour le corps  $\geq 500$  mm

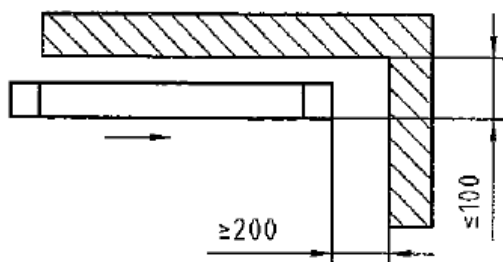
Les distances de sécurité suffisantes pour éviter un happement sont principalement :

- pour les doigts  $\leq 8$  mm
- pour les bras  $\leq 30$  mm

Tenez toujours compte des pièces rapportées telles que poignées saillantes ou cuvettes !

Dans les illustrations suivantes (toutes les dimensions sont en mm), comparez les conditions existantes du site aux exigences indiquées. Les illustrations ne correspondent pas forcément aux conditions réelles du site.

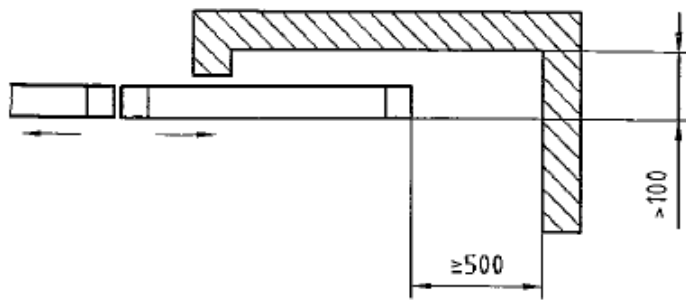
(a) Risque pour la tête (écrasement)



Si  $s \leq 100$ , alors  $y \geq 200$

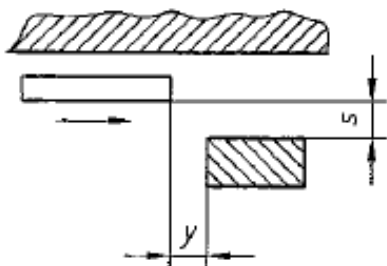


(b) Risque pour le corps (écrasement)



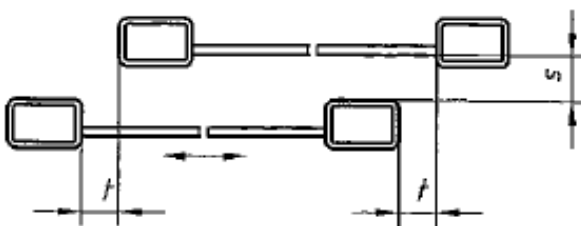
Si  $s > 100$ , alors  $y \geq 500$

(c) Risque pour le corps (écrasement)



Si  $s \geq 500$ , alors  $y \leq 0$

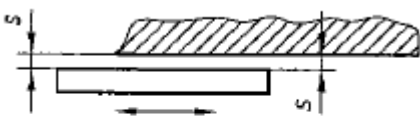
(d) Protection des doigts (cisaillement)



Si  $s \leq 8$ , alors  $t \leq 0$

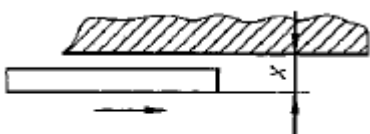
Si  $s > 8$ , alors  $t \geq 25$

(e) Protection des doigts (happement)



Doigts :  $s \leq 8$  ou  $25 < s \leq 30$

(f) Distance entre l'arête avant du vantail et la fenêtre latérale fixe.



$x \leq 100$

**Vérification des poignées (saillantes ou cuvettes) ou autres pièces rapportées**

- Absence de bord vif ET
- Absence de points de cisaillement/distances de sécurité suffisantes

**Vérification de la vitre**

- Absence de bord vif/absence d'irrégularités dans l'arête ET
- Vitre de sécurité ET
- Les vantaux transparents sont signalés par un marquage (autocollant/bande satinée) à la hauteur des yeux pour que les utilisateurs puissent voir les portes fermées, ET
- Présence d'un autocollant signalant le fonctionnement « automatique »

 **Vérification du poids de la porte saisi dans le menu**

Vérifiez une nouvelle fois que vous avez entré le poids de porte correct, y compris ses pièces rapportées (poignées, etc.).

→ La sécurité par le mode à énergie cinétique réduite est assurée

**Remarque :** L'indication « 2x60kg » dans l'affichage décrit un système à deux vantaux pesant chacun 60 kg. De même, « 1x60kg » indique la présence d'un système de porte à vantail unique d'un poids de 60 kg.

**Danger !**

(par écrasement/cisaillement/choc)

**N'entrez jamais un poids de porte trop bas dans le système de commande et veillez à ce que « 2x » apparaisse devant le poids d'un système à double vantail.** C'est la seule façon de garantir que les vitesses de porte maximales admissibles, calculées sur la base du poids de la porte, soient conformes au mode d'énergie cinétique réduite défini par la norme DIN 18650/EN 16005. **La saisie de paramètres erronés peut être à l'origine de blessures graves.**

 **Vérification des boutons-poussoirs (selon l'équipement)**

Les boutons-poussoirs muraux et leur positionnement doivent répondre aux besoins des utilisateurs et, en particulier, être placés à un endroit où l'utilisateur n'est pas gêné pour ouvrir la porte et ne risque pas d'être touché par la porte et où l'utilisateur a une vue dégagée de la porte afin de s'assurer, avant de déclencher le mouvement de la porte, que personne ne soit mis en danger par le mouvement de la porte. Les boutons-poussoirs muraux doivent être conçus et installés pour que le risque de déclenchement accidentel soit aussi réduit que possible. Ils doivent être placés à la portée des utilisateurs, clairement identifiables et visibles.

 **Vérification des détecteurs de mouvement (selon l'équipement)**

La limite du champ de surveillance d'un détecteur de mouvement qui déclenche l'activation de la porte doit se situer dans une plage de 1 000 mm à 1 500 mm en

avant de la face de la porte. La plage de surveillance doit au moins couvrir toute la largeur d'ouverture de la porte.

**[ ] Personnes particulièrement vulnérables (jeunes enfants, personnes présentant un handicap physique, etc.)**

( ) Il n'est pas prévu que des personnes particulièrement vulnérables fassent partie des utilisateurs de la porte OU

( ) L'exploitant du système de porte fait en sorte qu'aucune personne particulièrement vulnérable ne compte parmi les utilisateurs futurs du système OU

Si des personnes particulièrement vulnérables sont prévues parmi les utilisateurs de la porte, la sécurité du système de porte est renforcée par

( ) Réduction de la vitesse d'ouverture (à condition que la vitesse d'ouverture permette un franchissement encore confortable de la porte) OU/ET

( ) Réduction de la vitesse de fermeture OU/ET

( ) Sélection du mode semi-automatique OU/ET

( ) Désactivation du menu de commande (pour empêcher toute modification du concept de sécurité par l'utilisateur) OU

( ) L'exploitant fait en sorte que, en présence de personnes particulièrement vulnérables, le système de porte soit utilisé en mode semi-automatique ou manuel.



**Danger !**

**(par écrasement/cisaillement/choc)**

**Si les mesures proposées pour la protection des personnes particulièrement vulnérables sont jugées insuffisantes, le système Portavant 80 automatic ne doit pas être mis en service.**

## 7.2 Déclaration de conformité par l'installateur

Le fabricant du système d'entraînement de la porte (Willach) a apposé sur l'unité d'entraînement le marquage CE pour l'entraînement (machine incomplète) et a fourni la meilleure justification possible de l'approbation du type et du classement selon DIN 18650.

### Déclaration de conformité par l'installateur (fabricant/sous-traitant installateur) :

L'installateur relie le mécanisme d'entraînement de la porte aux ferrures, au vantail (non compris dans la fourniture du fabricant du mécanisme d'entraînement) et à la structure du bâtiment. Conformément à la directive Machines 2006/42/CE, la machine incomplète est considérée comme une machine complète à l'issue de ce processus seulement. L'installateur ou le sous-traitant installateur devient de ce fait fabricant ou assembleur de la machine complète, du système de porte complet. Conformément à la directive Machines, le système de porte doit être contrôlé quant à sa conformité à la directive Machines (analyse de la sécurité, voir chapitre 7.1, ainsi que directive Machines 2006/42/CE et norme DIN 18650/EN 16005) et cette conformité doit être attestée par la déclaration CE. À cet effet, le fabricant du mécanisme d'entraînement (Willach) demande à l'installateur du système de porte d'utiliser l'identification CE de l'entraînement et de compléter la classification conformément à la norme DIN 18650 afin qu'elle s'applique au système de porte complet.

Les six premiers ainsi que le huitième chiffre de la classification ont déjà été imprimés dans l'étiquette apposée par le fabricant (Willach) sur l'unité d'entraînement.

Classification DIN 18650 | 2 | 1 | 2 | 0 | 1 3 | 0 | ■ ■ ■ | 4 |

1er chiffre : Type d'entraînement	2	Entraînement de porte coulissante
2e chiffre : Durabilité du mécanisme d'entraînement	1	200 000 cycles d'essai
3e chiffre : Type de porte	2	Porte coulissante
4e chiffre : Aptitude à la fonction de porte coupe-feu	0	Inapte à la fonction coupe-feu
5e chiffre : Dispositifs de sécurité sur l' <u>entraînement</u>	1	Limitation de la force
	3	Énergie (cinétique) réduite
6e chiffre : Exigences particulières pour l'entraînement	0	Aucune exigence particulière
7e chiffre : Sécurité au niveau du <u>système</u> de porte aut. ?		<b>À définir par l'installateur</b>
8e chiffre : Température ambiante	4	Plage de température prescrite par le fabricant de l'entraînement

### Le 7e chiffre rempli par l'installateur peut prendre l'une des valeurs suivantes :

- 0 – aucun dispositif de sécurité supplémentaire
- 1 – avec des distances de sécurité suffisantes
- 2 – avec une protection contre l'écrasement, le cisaillement et le happement des doigts

Un « 0 » indique qu'aucun dispositif de sécurité n'est installé. Les dispositifs de sécurité peuvent être, par ex., des vantaux de protection montés à demeure (remarque : le système Portavant 80 automatic ne peut pas être équipé de dispositifs de surveillance des arêtes de fermeture).

Un « 1 » indique que toutes les distances de sécurité sont suffisantes. Voir aussi figures a) à f) dans le chapitre 7.1 (en général, le symbole >).

Un « 2 » indique que des précautions ont été prises contre l'écrasement, le cisaillement et le happement des doigts. Ces précautions peuvent être prises en respectant par ex. les distances prescrites dans les figures a) à f) du chapitre 7.1. Le recouvrement approprié des

interstices trop importants (dans le cas par ex. des portes à galandage) peut aussi constituer une précaution appropriée.

La norme autorise la saisie de plusieurs classes (en général toutes les trois si applicable) dans le septième chiffre. Autrement dit, l'installateur peut entrer tous les chiffres applicables dans l'autocollant de classification sur le mécanisme d'entraînement ainsi que dans la copie de classification dans le présent manuel (remarque : utiliser un marqueur indélébile).

## Déclaration CE de conformité

Le fabricant du système de porte déclare par la présente que son produit est conforme à la directive Machines

Société :

Nom :

Rue :

CP/ ville :

Par la présente, nous déclarons que le système de porte coulissante complet, motorisé par le système d'entraînement automatique pour portes coulissantes, type « Portavant 80 automatic », fabriqué par la société Gebr. Willach GmbH, Stein 2, 53809 Ruppichteroth, Allemagne,

Numéro de série/années de fabrication :  (reprendre les indications de l'étiquette de type)

est conforme aux exigences de la directive européenne Machines (2006/42/CE).

Nous déclarons que les documents techniques spécifiques relatifs à cette machine complète ont été établis conformément à l'annexe II partie A.

Une analyse de la sécurité (voir chapitre 7.1) prenant en compte les conditions locales du site a été effectuée et documentée. L'installation et la mise en service ont été effectuées conformément aux directives du manuel d'installation et du manuel du fabricant du système d'entraînement.

Lieu, date

Nom et signature  
Installateur/sous-traitant installateur

## 8 Instructions d'utilisation

Veillez commencer par lire la « Description du fonctionnement » (chapitre 3).

### 8.1 Réglages via le menu de commande

#### Basculement entre les modes de fonctionnement :

Appuyez sur la touche « Menu » pour accéder au menu de commande. Dans la première option du menu, vous pouvez changer le mode de fonctionnement à l'aide de la touche « + » ou « - ». Pour plus d'informations sur les modes de fonctionnement, voir chapitre 3 (Description du fonctionnement). La sélection affichée est enregistrée dès lors que vous sélectionnez l'option de menu suivante à l'aide de la touche « Menu » ou que vous laissez simplement l'affichage s'éteindre après une minute.

#### Activation/désactivation des détecteurs de mouvement :

En appuyant une nouvelle fois sur la touche « Menu », vous avez la possibilité d'activer ou de désactiver les détecteurs de mouvement connectés. Pour changer la sélection, appuyez de nouveau sur la touche « + » ou « - ».

**Remarque :** Il peut être utile, en cas d'absence par ex., de désactiver les détecteurs de mouvement pour interdire l'accès d'animaux de compagnie aux pièces concernées. Veuillez noter que les détecteurs de mouvement ne peuvent être activés qu'en mode automatique. En mode semi-automatique, le système de commande désactive les détecteurs de mouvement.

#### Réglage de la sensibilité de la fonction Push & Go :

En appuyant de nouveau sur la touche « Menu », vous pouvez régler la sensibilité de la fonction Push & Go. Les touches « + » et « - » vous permettent de régler à une valeur entre 4 et 20 mm la course de poussée nécessaire de la porte pour déclencher son mouvement motorisé.

**Remarque :** En cas de problème avec des animaux de compagnie qui essaient d'ouvrir la porte avec leurs pattes (ce qui est interdit), vous pouvez augmenter la course de poussée. En situation normale, conservez simplement le réglage d'usine (8 mm).

#### Réglage de la vitesse d'ouverture :

En appuyant une nouvelle fois sur la touche « Menu », vous pouvez régler la vitesse d'ouverture. Pour ce faire, choisissez un pourcentage dans la liste à l'aide des touches « + » et « - ». La valeur 100 % correspond à la vitesse d'ouverture maximale admissible en mode d'énergie cinétique réduite selon la norme DIN 18650/EN 16005. L'opérateur ne peut réduire la vitesse d'ouverture qu'en pourcentage.

**Remarque :** Une réduction de la vitesse d'ouverture permet de diminuer l'énergie d'impact en cas de contact de l'arête de fermeture secondaire avec un obstacle. Assurez-vous toutefois que la porte s'ouvre à une vitesse suffisante pour éviter que les usagers ne doivent patienter devant la porte.

#### Réglage de la vitesse de fermeture :

En appuyant une nouvelle fois sur la touche « Menu », vous pouvez régler la vitesse de fermeture. Pour ce faire, choisissez un pourcentage dans la liste à l'aide des touches « + » et « - ». La valeur de 100 % correspond à la vitesse de fermeture maximale admissible en mode d'énergie cinétique réduite selon la norme DIN 18650/EN 16005. Le réglage usine est de seulement 50 %. L'opérateur peut ainsi augmenter la vitesse de fermeture jusqu'au pourcentage maximal de 100 %.

**Remarque :** À la fermeture de la porte, la plupart des usagers n'attendent pas la fin du mouvement de fermeture. Une vitesse de mouvement plus lente n'est donc en principe pas gênante. Toutefois, à la fermeture surtout, il peut arriver que l'arête de fermeture principale

touche des personnes. C'est pourquoi il est recommandé de ne pas sélectionner une vitesse de fermeture supérieure à 50 %, même si une valeur de 100 % est autorisée en mode d'énergie cinétique réduite.

#### Réglage du temps de maintien en position ouverte :

En appuyant à nouveau sur la touche « Menu », vous pouvez régler la durée de maintien en position ouverte de la porte en mode automatique. Pour ce faire, choisissez la durée en secondes dans la liste à l'aide des touches « + » et « - ».

#### Activation/désactivation du mode Réception :

En appuyant à nouveau sur la touche « Menu », vous pouvez activer et désactiver le mode Réception. Le changement de réglage (activé/désactivé) s'effectue ici aussi à l'aide des touches « + » et « - ». À noter que le réglage « activé » autorise le mode Réception mais ne place pas directement la porte en mode Réception. Pour ce faire, il convient d'effectuer l'opération décrite au chapitre 8.2 (Utilisation de la porte / Mode Réception).

Si le mode Réception perturbe certaines personnes (notamment si la porte est empruntée par des utilisateurs variés qui n'ont pas l'habitude de cette fonction), vous pouvez le désactiver en procédant comme indiqué précédemment.

#### Affichage du nombre de cycles de mouvement effectués :

En appuyant une nouvelle fois sur la touche « Menu », vous pouvez afficher le nombre de cycles effectués. Lisez aussi les informations figurant dans le chapitre 9 (Entretien). En cas de réclamation ou de communication avec des techniciens après-vente, indiquez toujours le nombre de cycles de mouvement effectués.

#### Version du produit :

En appuyant une nouvelle fois sur la touche « Menu », vous pouvez afficher la version du produit (numéro de version). Lisez aussi les informations figurant dans le chapitre 10 (Dépannage). En cas de réclamation ou de communication avec des techniciens après-vente, indiquez toujours la version du produit.

#### Vérification des réglages :

En appuyant de manière répétée sur la touche « Menu », vous pouvez vérifier encore une fois tous les réglages et, le cas échéant, les modifier à l'aide des touches « + » et « - ».

**Remarque :** L'affichage s'éteint automatiquement après une minute.

#### Réinitialisation :

Pour appuyer sur la touche « Reset » (réinitialisation), utilisez une pointe appropriée. La touche « Reset » permet de réinitialiser le logiciel. L'affichage vous demande d'activer le mode d'apprentissage (« Mode d'apprent. - Pousser porte »). Poussez la porte dans le sens de votre choix. Assurez-vous que la course de mouvement de la porte est dégagée car le mode d'apprentissage des positions de butée s'effectue de manière automatique.

La touche « Reset » peut être utilisée lorsque le cycle d'apprentissage a été perturbé ou interrompu et doit être répété. Elle peut être aussi utilisée lorsque le logiciel ne réagit plus et que la porte ne présente aucune réaction motorisée à la poussée.

**Remarque :** En appuyant sur la touche « Reset », les réglages effectués dans le menu ne sont pas effacés (et ne sont donc pas ramenés aux valeurs d'usine).

## **8.2 Utilisation de la porte**

#### Push & Go (fonction de série) :

La fonction Push & Go vous permet de pousser la porte dans le sens de votre choix pour lui imprimer le mouvement souhaité. Le système de commande détecte le sens de mouvement

dans la course de poussée définie dans le menu utilisateur et active automatiquement l'entraînement motorisé. Relâchez alors la porte.



**Danger !  
(par écrasement/cisaillement/choc)**

Si vous tenez toujours la porte après l'activation de l'entraînement motorisé, vous risquez de l'arrêter et de provoquer une inversion du sens de mouvement (détection d'un obstacle).

Si vous poussez trop fortement la porte dans le sens souhaité et que vous la relâchez, le mécanisme d'entraînement essaiera de rétablir la vitesse de mouvement réglée. En cas de panne de courant ou en mode manuel, le mécanisme d'entraînement ne peut plus réguler la vitesse de la porte. Il faut alors guider la porte à la main sur toute sa course de mouvement et la freiner à la main au niveau des butées.

**Poussez toujours la porte avec précaution (y compris en mode Push & Go) !**

Télécommande radio (fonction en option) :

Avec la télécommande radio, vous pouvez ouvrir la porte en mode semi-automatique, puis la refermer. En mode automatique, vous pouvez seulement ouvrir la porte avec la télécommande. La fermeture s'effectue automatiquement à l'expiration du temps de maintien en position ouverte.

Pendant la course d'ouverture, la porte ne réagit plus à la télécommande dans les deux modes. Pendant la course de fermeture, un nouvel appui sur la touche de la télécommande déclenche une inversion du sens de marche (ouverture).

Une même télécommande peut commander jusqu'à quatre portes. De même, plusieurs télécommandes peuvent commander la même porte.



**Danger !  
(par écrasement/cisaillement/choc)**

N'appuyez sur la télécommande que si vous pouvez voir la course de mouvement de la porte et vérifiez qu'aucune personne (notamment une personne particulièrement vulnérable) ne soit mise en danger par le mouvement de la porte.

Conservez les télécommandes hors de portée des enfants.

Bouton-poussoir mural radio ou câblé (fonction en option) :

Pour les boutons-poussoirs muraux radio ou câblés, la fonctionnalité et l'utilisation sont les mêmes que pour les télécommandes radio.



**Danger !  
(par écrasement/cisaillement/choc)**

Les boutons-poussoirs doivent être disposés de telle sorte que l'utilisateur puisse voir la course de mouvement de la porte et que, notamment les personnes vulnérables, ne soient pas mises en danger par la porte lorsqu'elles



---

appuient sur le bouton-poussoir. N'appuyez sur le bouton-poussoir qu'après avoir confirmé que vous ne mettiez personne en danger (notamment les personnes vulnérables) en actionnant la porte.

---

#### Mode Réception (mode automatique seulement) :

En mode automatique, la fermeture automatique de la porte après le temps de maintien en position ouverte peut être provisoirement désactivée au moyen du mode Réception. Il s'agit d'une solution très simple pour éviter une fermeture gênante pendant une période de haute fréquentation (par ex. pendant une fête) sans passer par le menu de commande.

#### Mode Réception via la fonction de série :

La porte doit être ouverte par poussée (Push & Go). Attendre l'expiration du temps de maintien en position ouverte. Empêcher le mouvement de fermeture de la porte en la bloquant à la main dans ses premiers 4 cm. La porte revient en position de butée (ouverte) et se désactive. Pour désactiver la fonction d'ouverture permanente, il suffit de pousser la porte dans le sens de la fermeture.

#### Mode Réception via un accessoire en option :

La double activation du bouton-poussoir (accessoire en option) doit s'effectuer porte fermée et l'intervalle entre les deux appuis ne doit pas dépasser 0,3 seconde. La double activation peut aussi être réalisée au moyen de la télécommande (en option). La porte doit là aussi être fermée. Après la réception du signal de double activation, la porte s'ouvre et reste ouverte jusqu'à ce qu'elle soit poussée dans le sens de la fermeture ou qu'un bouton-poussoir ou la télécommande soit de nouveau actionné.

Remarque : Le mode Réception ne peut être défini que s'il a été préalablement activé dans le menu utilisateur. Voir chapitre 8.2 (Réglages via le menu de commande / Mode Réception).

#### Panne de courant :

En cas de panne de courant, la porte peut être utilisée comme une porte coulissante manuelle.



#### **Danger ! (par écrasement/cisaillement/choc)**

En cas de panne de courant, le mécanisme d'entraînement ne peut plus réguler la vitesse de la porte. Il faut alors guider la porte à la main sur toute sa course et la freiner à la main au niveau des butées.

---

Lorsque l'alimentation électrique est rétablie, le message « Mode d'apprent. - Pousser porte » apparaît dans l'affichage. Vérifiez que la course de mouvement de la porte est dégagée et poussez la porte dans le sens de votre choix. Cette action manuelle active le mode d'apprentissage (mouvement lent) qui détecte automatiquement les positions de butée de la porte. N'interrompez pas le cycle d'apprentissage et ne touchez pas la porte pendant le cycle car ceci entraînerait la détection de positions de butée erronées (voir aussi chapitre 8.1 « Réinitialisation »).

Les réglages effectués par le biais du panneau de commande ne sont pas perdus en cas de panne de courant.

## 9 Réception, vérification et entretien conformément à DIN 18650/EN 16005

Pour une utilisation de la porte conformément à DIN 18650/EN16005, les exigences suivantes s'appliquent :

- Vérification et réception conformément à la liste de contrôle ci-dessous avant la première mise en service par une personne formée par le fabricant
- Vérification régulière, au moins une fois par an, du système de porte automatique par une personne qualifiée
- Entretien après au moins 200 000 cycles de mouvement par une personne qualifiée conformément aux instructions du fabricant (le nombre de cycles de mouvement peut être affiché sur le menu utilisateur, voir Instructions d'utilisation)

### Liste de contrôle « Mise en service » :

- Installation dans les règles de l'art conformément aux instructions du fabricant
- Vérification de la bonne mobilité du vantail, réglage si nécessaire
- Fonctionnement sans défaut de la porte (contrôle des courses d'ouverture, de fermeture et d'inversion après contact avec un obstacle)
- Fonctionnement des générateurs d'impulsions installés (bouton-poussoir radio, télécommande radio ou détecteur de mouvement câblé par ex.)
- Mise en œuvre de mesures de protection efficaces afin d'éviter ou de sécuriser les points de danger entre les éléments de la porte ainsi qu'entre la porte et la structure du bâtiment (distances de sécurité par ex.)
- Réglage correct du poids de la porte (pour le calcul, voir chapitre 7.1)
- Exécution et documentation de l'analyse de la sécurité conformément au chapitre 7.1
- Création de la déclaration de conformité conformément au chapitre 7.2
- Apposition de la plaquette de contrôle (avec indication du prochain contrôle)
- Documentation de la conformité de la mise en service dans le dossier d'inspection (dans le présent chapitre)
- Remise du manuel (et du manuel d'installation) à l'exploitant

### Liste de contrôle « Contrôle annuel » :

- Vérification de la bonne mobilité du vantail, réglage si nécessaire
- Fonctionnement sans défaut de la porte (contrôle des courses d'ouverture, de fermeture et d'inversion après contact avec un obstacle)
- Fonctionnement des générateurs d'impulsions installés (bouton-poussoir radio, télécommande radio ou détecteur de mouvement câblé par ex.)
- Contrôle des mesures de protection mises en œuvre pour éviter ou sécuriser les points de danger entre les éléments de la porte et entre la porte et la structure du bâtiment (distances de sécurité, par ex.)
- Vérification de l'état des câblages électriques
- Contrôle de bruit du moteur
- Vérification des vis de fixation du capot et des capuchons
- Vérification de la tension et de l'absence d'usure de la courroie crantée
- Vérification du bon fonctionnement, de l'absence d'usure et de la bonne fixation de toutes les pièces mobiles
- Apposition de la nouvelle plaquette de contrôle (avec indication du prochain contrôle)
- Documentation des opérations d'inspection et d'entretien dans le dossier d'inspection (dans le présent chapitre)

### Nettoyage :

Pour le nettoyage du mécanisme d'entraînement, utiliser exclusivement un produit de nettoyage du commerce. Ne pas mouiller le mécanisme d'entraînement et ne pas l'essuyer avec un chiffon humide. Ne pas utiliser d'agents abrasifs.

**Dossier d'inspection :****Données de la porte :**

Bâtiment :

Adresse :

Lieu de montage :

Emplacement dans le bâtiment, numéro de porte, désignation :

Numéro de série du mécanisme d'entraînement :

Date	Inspection	Résultat	Mesure	Nom	Signature
	<b>Première inspection</b>				
	selon liste de contrôle « Mise en service »	Poids de porte réglé m = _____ kg <input type="checkbox"/> Mode d'énergie cinétique réduite (chap. 2.2) respecté <input type="checkbox"/> Analyse de la sécurité (chap. 7.1) effectuée		Commentaires supplémentaires concernant la mise en service :	
		Mise en service conforme			
	<b>Inspection annuelle</b>				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				

	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				
	selon liste de contrôle				

## 10 Dépannage

Description de l'anomalie	Cause possible	Remède possible
La porte ne réagit pas et l'affichage ne s'allume pas à l'appui sur la touche « Menu »	Aucune alimentation électrique	Contrôler l'alimentation secteur. Contrôler/réenclencher le coupe-circuit
	Câble d'alimentation mal engagé	Contrôler le branchement du câble d'alimentation et s'assurer qu'il est bien engagé
	Câble d'alimentation défectueux	Remplacer le câble d'alimentation
La porte ne réagit pas, l'affichage est allumé ou s'allume à l'appui sur la touche « Menu » ; message « Mode d'apprent. - Pousser porte » dans l'affichage	La porte doit effectuer un nouveau cycle d'apprentissage après la panne de courant	Pousser la porte dans n'importe quel sens et laisser le cycle d'apprentissage s'effectuer
La porte ne réagit pas, l'affichage est allumé ou s'allume à l'appui sur la touche « Menu » ; message « Patientez s.v.p. » dans l'affichage	Utilisation excessive de la porte ou température ambiante excessive	Veillez patienter et/ou réduire la température ambiante
La porte ne réagit pas, l'affichage est allumé ou s'allume à l'appui sur la touche « Menu » ; message « Pousser porte » ou « Mode Réception » dans l'affichage	La porte a été désactivée, par ex. après un double contact avec un obstacle ou via la fonction « Mode Réception »	Pousser la porte dans n'importe quel sens
La porte ne réagit pas à la poussée Push & Go ; l'affichage s'allume à l'appui sur la touche « Menu », mais ne contient aucun message	La porte est en mode manuel	Contrôler le mode de fonctionnement dans le menu de commande, le changer le cas échéant (voir Instructions d'utilisation)
	L'entraînement est défectueux	Remplacer le mécanisme d'entraînement
La porte ne réagit pas au bouton-poussoir radio ou à la télécommande radio (et les piles de l'émetteur ne sont pas déchargées)	Aucun radiorécepteur n'a été installé	Installer un radiorécepteur
	Le radiorécepteur et l'émetteur ne sont pas couplés	Coupler le radiorécepteur et l'émetteur (voir manuels d'installation, y compris de l'émetteur et du récepteur)
La porte ne réagit pas aux détecteurs de mouvement	Aucune alimentation électrique (24 V) des détecteurs de mouvement ou aucune connexion de données avec le système de commande	Vérifier les connexions (câble d'alimentation et câble de données) des détecteurs de mouvement sur les bornes de l'unité d'entraînement ; contrôler l'état des câbles
	En mode automatique : détecteurs de mouvement	Activer les détecteurs de mouvement dans le menu de

	désactivés dans le menu de commande	commande (voir Instructions d'utilisation)
	En mode semi-automatique : Dans ce mode, les détecteurs de mouvement sont désactivés par le système de commande (concept de sécurité)	Le cas échéant, activer le mode automatique (voir Instructions d'utilisation)
La porte réagit trop tard aux détecteurs de mouvement	Le champ d'observation des détecteurs de mouvement n'a pas été réglé de manière optimale	Optimiser le champ d'observation des détecteurs de mouvement par rapport aux courses de mouvement (voir Instructions d'utilisation des détecteurs de mouvement)
L'affichage s'allume à l'appui sur la touche « Menu », tous les réglages sont visibles, les touches « + » et « - » ne fonctionnent pas	Le menu utilisateur a été désactivé par l'installateur, par ex. dans un hôtel, pour que les clients ne puissent pas changer le réglage ; ou désactivation pour renforcer la sécurité (vitesses de mouvement réduites, exclusion du mode automatique)	Pour activer le menu de commande, contacter le sous-traitant installateur ; le cas échéant, redéfinir le concept de sécurité avec l'exploitant (voir Analyse de la sécurité)
La porte réagit, l'affichage ne fonctionne pas, même après appui sur un bouton	Le câble de données (câble ruban) entre l'unité d'entraînement et le panneau de commande n'établit pas le contact	Contrôler le bon engagement du câble de données au niveau des deux connecteurs ; vérifier l'état du câble (remarque : les connecteurs peuvent être branchés dans n'importe quelle orientation)
	Affichage/panneau de commande défectueux	Remplacer l'affichage/panneau de commande
	Commande/sortie dans l'unité d'entraînement défectueuse	Remplacer l'unité d'entraînement
La porte s'est arrêtée hors d'une position de butée, message « Pousser porte » dans l'affichage. Si l'affichage est éteint, appuyer sur la touche « Menu » et rechercher un message dans l'affichage	Contact avec un obstacle dans les deux sens de mouvement ou double contact à l'ouverture - la porte a été désactivée	Le cas échéant, retirer les obstacles, pousser la porte dans n'importe quel sens
La porte s'arrête toujours au même endroit, hors d'une position de butée, aucun message dans l'affichage	Le cycle d'apprentissage a été perturbé - la porte croit se trouver en position de butée (fausse position de butée)	Exécuter un nouveau cycle d'apprentissage (touche Reset, voir Instructions d'utilisation)
La porte s'arrête à des endroits différents, sans avoir touché d'obstacle, et	La porte croit avoir détecté un contact avec un obstacle	Rechercher la présence d'objets dans le rail ; vérifier la bonne mobilité de la porte

inverse son sens de marche		
La porte dépasse les positions de butée prévues et/ou les positions de butée se déplacent	Attention : Butées desserrées	Régler les butées conformément au manuel d'installation et les serrer
Vibrations audibles pendant le mouvement	Le rail est gauchi	Vérifier le matériau support et corriger
	La tension de la courroie est insuffisante	Augmenter la tension de la courroie
Bruit fort mais régulier au mouvement de la porte	Structure de support inappropriée (par ex. résonance dans la cloison creuse)	Changer la structure de support (rigidifier, renforcer avec du bois, poser du matériau de remplissage dans la cloison creuse, poser une feuille insonorisante ou ajouter de la mousse)
	Détérioration des galets	Vérifier l'état des galets ; le cas échéant, remplacer le chariot
Bruit fort mais irrégulier au mouvement de la porte	Objets dans le rail	Retirer les objets, y compris copeaux de perçage et poussières, etc. (puis nettoyer et contrôler aussi les galets)
	Dommages dans le rail	Contrôler l'état du rail

## 11 Contact avec le fabricant

Il est recommandé aux exploitants de systèmes de porte de s'adresser à des sous-traitants installateurs locaux formés pour l'inspection et l'entretien de leurs systèmes de porte. Le fabricant peut donner les coordonnées de ces entreprises.

**Pour plus d'information sur les produits ou les documents ainsi que pour obtenir les coordonnées des sous-traitants installateurs pour la mise en service, les inspections et l'entretien :**

+49 (0) 2295 9208-422 ou -427  
vitris@willach.com

Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 16 h 30

**Pour contacter l'assistance technique en cas d'anomalie :**

***Note à l'attention des exploitants et des utilisateurs : Prenez toujours contact en premier avec l'entreprise qui a effectué l'installation et demandez-lui d'apporter son assistance technique. Notre ligne d'assistance est conçue pour apporter un soutien technique aux sous-traitants installateurs. Veuillez noter que les interventions sur le système de porte en vue de remédier à une anomalie ne doivent être réalisées que par un personnel qualifié et formé.***

+49 (0) 2295 9208-500

Du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 20 h 00  
Langues : anglais, allemand

Vous pouvez aussi nous adresser un courrier électronique nous demandant de vous rappeler dans votre langue nationale :  
service@willach.com

Langues : allemand, anglais, français, italien, néerlandais et espagnol. Autres langues sur demande.



## 12 Déclaration d'incorporation, déclaration de conformité et examen de type par le TÜV

### 12.1 Déclaration CE d'incorporation



## Déclaration CE d'incorporation

Gebr. Willach GmbH  
Stein 2  
53809 Ruppichterorth  
Allemagne

Par la présente, nous déclarons que le

**système d'entraînement automatique pour portes coulissantes**

Désignation du type.                    **Portavant 80 automatic**  
Numéro de série :                        **type série PT80A-A**

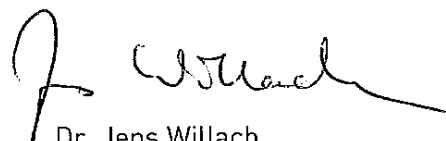
est conforme aux exigences fondamentales de la **directive européenne Machines [2006/42/CE]** : Annexe I, articles 1.1.2 ; 1.1.3 ; 1.1.5 ; 1.2.1–1.2.3 ; 1.2.6 ; 1.3.1-1.3.4 ; 1.3.7 ; 1.5.1 ; 1.6.1 ; 1.7.1 ; 1.7.3 ; 1.7.4 ; et

présente une caractéristique conforme à EN ISO 13849-1 : cat. 2, Niveau de performances « d » en ce qui concerne la limitation de l'énergie et la détection des positions de butée. La machine incomplète est également conforme à toutes les exigences appropriées des directives **2006/95/CE (basse tension)** et **2004/108/CE (compatibilité électromagnétique)**.

Nous déclarons que les documents techniques spécifiques relatifs à cette machine complète ont été établis conformément à l'annexe VII partie B et nous engageons à les mettre, sur demande, à la disposition des autorités compétentes.  
Société autorisée pour la création des documents nécessaires : Gebr. Willach GmbH

La mise en service du mécanisme d'entraînement de porte coulissante mentionné ci-dessus est interdite jusqu'à son incorporation effective dans un système de porte conforme aux exigences de la directive Machines (2006/42/CE) et jusqu'à ce qu'une déclaration CE de conformité ait été remplie et signée par le fabricant du système de porte (sous-traitant installateur).

Ruppichterorth, le 15 février 2013



Dr. Jens Willach  
Directeur général

## 12.2 Déclaration CE de conformité

**Déclaration CE de conformité**

**Gebr. Willach GmbH  
Stein 2  
53809 Ruppichterorth  
Allemagne**

En tant que fabricant responsable du

**système d'entraînement automatique pour portes coulissantes**

Désignation du type : **Portavant 80 automatic**

Numéro de série : **Type série PT80A-A**

nous déclarons par la présente que les mécanismes d'entraînement du type désigné ci-dessus sont conformes aux exigences essentielles en matière de sécurité des directives suivantes du Conseil sur le rapprochement des législations des pays-membres de l'UE :

**2006/95/CE** Basse tension

**2004/108/CE** Compatibilité électromagnétique

Les paragraphes des normes et dispositions pertinentes suivantes ont été appliqués :

Norme européenne harmonisée, règle nationale :

DIN 18650-1, DIN 18650-2 « Systèmes de porte automatiques »

DIN EN 16005 : 2009 « Blocs-portes motorisés pour piétons »

EN ISO 13849-1 « Sécurité des machines - Parties des systèmes de commande relatives à la sécurité »

EN ISO 12100-1 « Sécurité des machines »

EN ISO 14121-1 « Analyse des risques »

BGR 232 (Association professionnelle allemande) « Portails motorisés »

EN 55014-1, EN 55014-2, EN 61000-3-2, EN 61000-3-3

EN 60335-1 « Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues »

**Ruppichterorth, le 15 février 2013**

(Dr. Jens Willach)



## 12.3 Examen de type par le TÜV



# ZERTIFIKAT CERTIFICATE

Hiermit wird bescheinigt, dass die Firma / This certifies that the company

**Gebrüder Willach GmbH**  
**Stein 2**  
**53809 Ruppichterorth**  
**Deutschland**

berechtigt ist, das unten genannte Produkt mit dem abgebildeten Zeichen zu kennzeichnen  
 is authorized to provide the product mentioned below with the mark as illustrated

Fertigungsstätte <i>Manufacturing plant</i>	<b>Gebrüder Willach GmbH</b> <b>Stein 2</b> <b>53809 Ruppichterorth</b> <b>Deutschland</b>
Beschreibung des Produktes <i>(Details s. Anlage 1)</i> Description of product <i>(Details see Annex 1)</i>	<b>Schiebetürantrieb für einzel- und doppel­flügelige Türsysteme</b> <i>Sliding door drive for a single or double leaf door system</i>
Geprüft nach <i>Tested in accordance with</i>	<b>EN 16005:2013+AC:2015</b> <b>DIN 18650-1:2010</b> <b>DIN 18650-2:2010</b> <b>EN ISO 13849-1:2015</b> <b>DIN EN 60335-1:2012 + Berichtigung 1:2014 + Berichtigung 2:2014</b> <b>DIN EN 60335-2-103:2015</b>



Registrier-Nr. / Registered No. 44 780 14120102 Prüfbericht Nr. / Test Report No. 3518 9300 Aktenzeichen / File reference 8000465234	Gültigkeit / Validity von / from 2017-09-21 bis / until 2022-09-20
--	--



TÜV NORD CERT GmbH  
Zertifizierungsstelle Maschinen

Essen, 2017-09-21

TÜV NORD CERT GmbH	Langemarkstraße 20	45141 Essen	www.tuev-nord-cert.de
			prodcert@tuev-nord.de



# ANLAGE ANNEX

Anlage 1, Seite 1 von 1  
Annex 1, page 1 of 1

zum Zertifikat Registrier-Nr. / to Certificate Registration No. 44 780 14120102

**Teilprüfung:**

*Partial test:*

**Produktbeschreibung:**

*Product description:*

**Schiebetürantrieb für einzel- und doppelflügelige Türsysteme**

*Sliding door drive for a single or double leaf door system*

**Typenbezeichnung:**

*Type designation:*

**Portavant 80 automatic**

*Portavant 80 automatic*

**Technische Daten:**

*Technical data:*

**Nennspannung:** 110 – 230 VAC

*Nominal voltage:*

**Nennfrequenz:** 50 / 60 Hz

*Nominal frequency:*

**Leistungsaufnahme:** 60 W

*Power consumption:*

**Leistung im Stand-by:** 1,0 W

*Power in Stand-by:*

**Schutzart:** IP 20

*Protection degree:*

**Dauerfunktionsprüfung:** 500.000 Zyklen / cycles

**Endurance test:** 20 – 80 kg (Einflügel / single)

**Türflügelgewicht:** 20 – 60 kg (Doppelflügel / double)

**Parameter EN ISO 13849-1 für die Funktionen Kraftbegrenzung, Geschwindigkeitsregelung und Positionserkennung:**

**MTTF<sub>d</sub> = 526 Jahre; DC<sub>avg</sub> = 83%, Kategorie 2, Performance Level d**

*Parameter EN ISO 13849-1 for functions limit of force, speed regulation and position monitoring:*

**MTTF<sub>d</sub> = 526 years; D<sub>avg</sub> = 83%, category 2, Performance Level d**

**Der Antrieb erfüllt die Anforderungen gemäß DIN 18650-2 Kapitel 4.4.4 und EN 16005 Kapitel 4.6.4 für einen Niedrigenergieantrieb.**

*The drive fulfills the requirements according to DIN 18650-2 chapter 4.4.4 and EN 16005 chapter 4.6.4 for low energy drive.*



TÜV NORD CERT GmbH

Zertifizierungsstelle Maschinen

Essen, 2017-09-21

TÜV NORD CERT GmbH

Langemarckstraße 20

45141 Essen

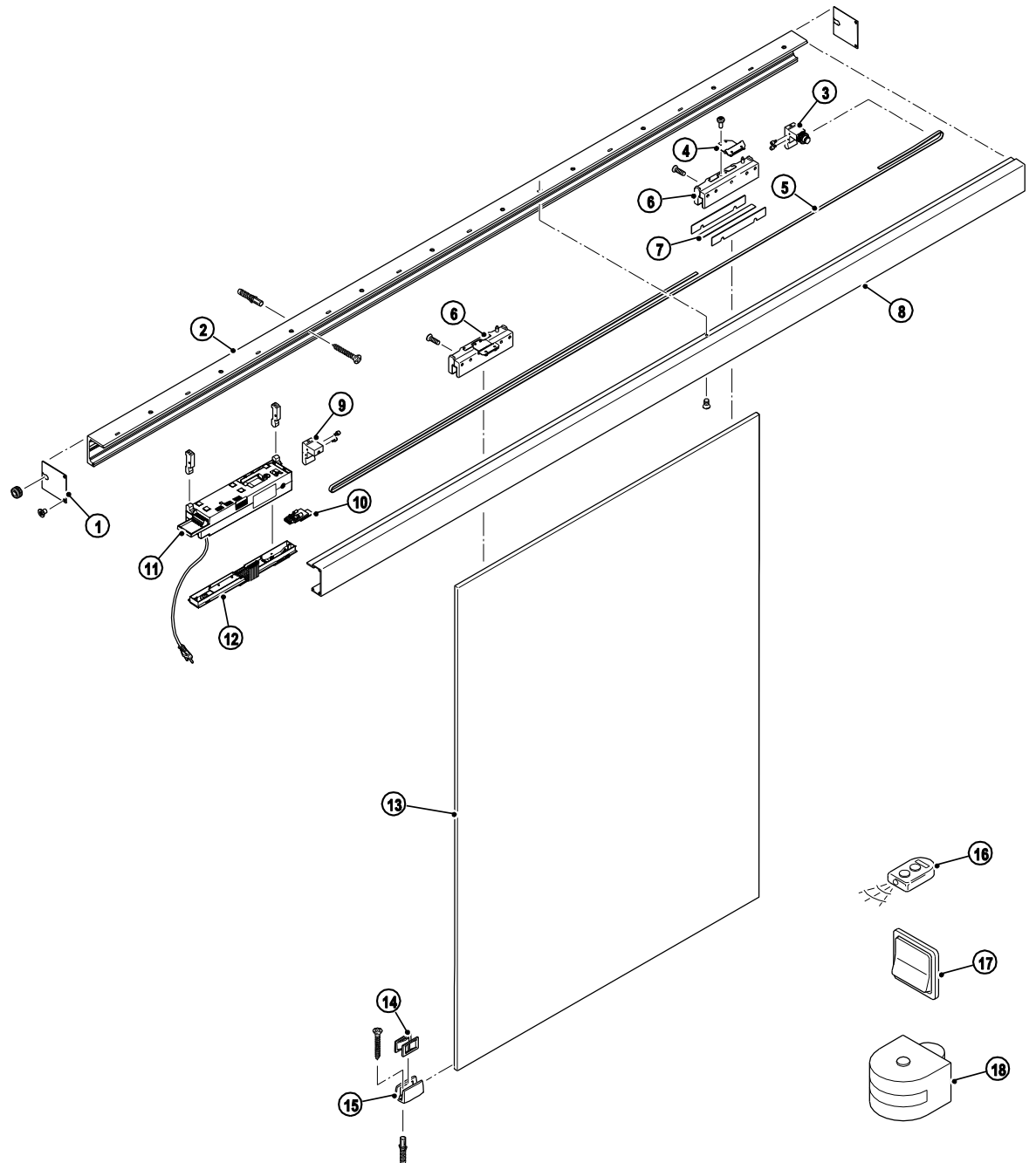
www.tuev-nord-cert.de

prodcert@tuev-nord.de

### 13 Annexes

#### 13.1 Vue d'ensemble et désignation des pièces

Vue d'ensemble des pièces :



362.EV175.1209

**Désignation des pièces :**

- (1) Capuchon
- (2) Rail
- (3) Butée avec renvoi de courroie
- (4) Fixation de courroie
- (5) Courroie crantée
- (6) Chariot
- (7) Pièces de serrage
- (8) Capot
- (9) Butée
- (10) Radiorécepteur
- (11) Unité d'entraînement et de commande
- (12) Panneau de commande
- (13) Vantail
- (14) Inserts coulissants de guide au sol
- (15) Guide au sol
- (16) Télécommande
- (17) Bouton-poussoir radio (avec produits encastrés de différents fabricants)
- (18) Détecteur de mouvement (câblé)

## **Mentions légales**

Gebr. Willach GmbH  
Stein 2  
53809 Ruppichteroth  
Allemagne

Téléphone : +49 2295 9208-421 ou -427  
Fax : +49 2295 9208-429

Internet : [www.willach.com](http://www.willach.com)  
Courrier électronique : [vitris@willach.com](mailto:vitris@willach.com)